

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 20 juin 2022**  
~~~~~

BUDGET ANNEXE SPANC 2021
VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 20 juin 2022 à 18h00 en Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 9 juin 2022.

Étaient présents ou représentés

M. Philippe SALASC, M. Yannick VERNIERES, Mme Chantal DUMAS, Mme Roxane MARC, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. David CABLAT, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. Robert SIEGEL, M. Xavier PEYRAUD, Mme Véronique NEIL, M. Anthony GARCIA, M. Jean-Pierre PUGENS, M. Olivier SERVEL, M. Pierre AMALOU, M. Ronny PONCE, Mme Nicole MORERE, Mme Monique GIBERT, M. Yves GUIRAUD, Mme Christine SANCHEZ, M. Daniel JAUDON, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Pascal DELIEUZE, M. Claude CARCELLER, Mme Josette CUTANDA, M. Thibaut BARRAL, M. Christian VILOING, M. Marcel CHRISTOL, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Jean-Marc ISURE, M. José MARTINEZ, Mme Marie-Françoise NACHEZ, Mme Florence QUINONERO - M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

M. Henry MARTINEZ à Mme Roxane MARC, Mme Martine LABEUR à M. Marcel CHRISTOL, M. Philippe LASSALVY à M. Olivier SERVEL, M. Jean-Claude CROS à M. David CABLAT, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, Mme Béatrice FERNANDO à M. Jean-Marc ISURE, Mme Martine BONNET à M. José MARTINEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI à M. Jean-Pierre PUGENS, Mme Valérie BOUYSSOU à Mme Véronique NEIL.

Excusés

M. Jean-François SOTO, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC.

Absents

M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 16	Présents : 36	Votants : 45	Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Marie-Hélène SANCHEZ			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code général des collectivités territoriales, en particulier ses articles L1612-12, L1612-13, L2121-31 et D.2342-1, applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunal par renvoi des articles L.1612-20 I, L.5211-36 et R.5211-13 ;

VU la délibération du conseil communautaire n° 2577 en date du 12 avril 2021 approuvant le budget de l'exercice 2021 du budget annexe du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) ;

VU la délibération du conseil communautaire n° 2885 en date du 20 juin 2022 approuvant les comptes de gestion de l'exercice 2021 du budget annexe eau potable (AEP) ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation en date du 19 mai 2022 ;

CONSIDERANT que le compte administratif 2021 retrace l'ensemble de l'exécution en dépenses et recettes du budget annexe SPANC entre le 1er janvier et le 31 décembre,

CONSIDERANT que le comptable public tient la comptabilité de l'ordonnateur selon le principe de la partie double et établit le compte de gestion ; que le compte administratif soumis à approbation est conforme et concordant avec le compte de gestion du comptable public du SGC Cœur d'Hérault,

CONSIDERANT que le compte administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et recettes (titres) comme indiqué en annexe,

CONSIDERANT le budget annexe SPANC 2021 :

*La section d'exploitation du budget annexe SPANC 2021 s'élève à :

- 29 K€ en dépenses soit une réalisation de 53,98 % par rapport au BP 2021 ;
- 41 K€ en recettes soit une réalisation de 36,05 % par rapport au BP 2021 ;

Le résultat d'exécution 2021 de la section est de +12 K€ et le résultat cumulé de - 49 K€ à fin 2021.

*La section d'investissement du budget annexe SPANC 2021 s'élève à :

- 0 K€ en dépenses soit une réalisation de 0 % par rapport au BP 2021 ;
- 7 K€ en recettes soit une réalisation d'environ 99,58 % par rapport au BP 2021 ;

Le résultat d'exécution 2021 de la section d'investissement est de +12 K€, et le résultat cumulé de - 48K€.

Les restes à réaliser 2021 s'élèvent à 0 € en dépenses d'investissement et 0K€ en recettes d'investissement, soit un solde 0 €.

La section d'investissement ne présente donc aucun besoin de financement.

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

Le Président quitte la séance au moment du vote et ne prend pas part au vote.

- d'approuver le compte administratif 2021 du budget annexe SPANC de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault ; ce compte administratif 2021 étant conforme au compte de gestion 2021 transmis par le comptable public du SGC Cœur d'Hérault,
- d'inviter Monsieur le Président à accomplir l'ensemble des formalités de publicité afférentes à cette affaire.

Transmission au Représentant de l'État
N° 2890
Publication le 21/06/2022
Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 21/06/2022
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20220620-7759-BF-1-1

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

BUDGET SPANC - COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			
		BP+BS+DM 2021	Réalisé
002	Excédent reporté	61 393,51	
011	Charges à caractère général	6 500,00	6 499,01
012	Charges de personnel	39 878,00	15 127,81
65	Charges de gestion courante		
67	Charges exceptionnelles		
042	Opérations d'ordre entre sections	7 500,00	7 457,00
023	Vir. à la section d'inv.		
DEPENSES DE L'EXERCICE		115 271,51	29 083,82

RECETTES			
		BP+BS+DM 2021	Réalisé
013	Atténuation de charges		
70	Prestations de services	115 271,51	41 415,09
75	Autres produits gestion courante		
77	Produits exceptionnels		142,18
RECETTES DE L'EXERCICE		115 271,51	41 557,27

Résultat	12 473,45
antérieur reporté	-61 393,51
Total	-48 920,06

Affectation en invt 2022 (art.1068)

Excédent de fct. à reporter en 2022 -48 920,06

BUDGET SPANC - COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES				
		BP+BS+DM	Réalisé	Pour info
		2021	2021	RAR21
20	Immobilisations incorporelles	2 688,88		
21	Immobilisations corporelles	7 500,00		
001	Résultat reporté			
DEPENSES DE L'EXERCICE		10 188,88	0,00	0,00

RECETTES				
		BP+BS+DM	Réalisé	Pour info
		2021	2021	RAR21
001	Excédent reporté	2 688,88		
021	Virement section de fonct.			
10	Dotations fonds divers			
040	Opérations d'ordre entre sections	7 500,00	7 457,00	
RECETTES DE L'EXERCICE		10 188,88	7 457,00	0,00

Résultat	7 457,00
antérieur reporté	2 688,88
Total	10 145,88

Restes à réaliser 2021 - dépenses 0,00
Restes à réaliser 2021 - recettes 0,00
Solde des RAR 2021 0,00

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 29 083,82	G 41 557,27	G-A 12 473,45
	Section d'investissement	B 0,00	H 7 457,00	H-B 7 457,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 61 393,51 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 2 688,88 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 90 477,33	Q= G+H+I+J 51 703,15	=Q-P -38 774,18

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 90 477,33	= G+H+K 41 557,27	-48 920,06
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 10 145,88	10 145,88
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 90 477,33	= G+H+I+J+K+L 51 703,15	-38 774,18

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 499,01		6 499,01
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 127,81		15 127,81
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	7 457,00	7 457,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	21 626,82	7 457,00	29 083,82

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	61 393,51
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	90 477,33
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	41 415,09		41 415,09
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	142,18	0,00	142,18
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		41 557,27	0,00	41 557,27

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	41 557,27
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		7 457,00	7 457,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	7 457,00	7 457,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	2 688,88
---	-----------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 145,88
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

ETAT DES ACQUISITIONS ET CESSIONS EN 2021

Acquisitions liées aux compétences de la CCVH

Les transactions citées sont celles ayant fait l'objet d'une signature de l'acte authentique en 2021.

Commune	Surface totale en m ²	Compétence	Budget	Modalités d'acquisition	Opération	Délibération (date)	Référence (s) cadastrale(s)	Nature du bien	Date de l'acte de vente	Prix en €
AUMELAS	229	Assainissement	Assainissement	Amiable	STEP D'Aumelas	Délégation Président	F 861	Foncier nu	24/02/2021	3 592. 20 (converti en obligation de réaliser un mur de soutènement)
LE POUGET	2760	Eau	Eau	Amiable	Captage du Pouget	Délégation Président	AK4	Ripisylve	01/09/2021	1600
SAINT-GUILHEM	200	Tourisme	OTI	Amiable	Relocalisation de l'OTI	26/05/2020 01	AB379	Maison de village	29/09/2021	273 000
TOTAL GENERAL										278 192.2 €

Cessions par la CCVH

Commune	Surface totale en m ²	Compétence	Budget	Modalités de cession	Opération	Délibération (date)	Référence cadastrale	N° lot	Surface construite en m ²	Date de l'acte de vente	Prix HT en €
GIGNAC	899	Développement économique	ZAC La Croix	Cession amiable	ZAC La Croix	24/02/2020	AV 79	32	0	09/02/2021	123 750

Commune	Surface totale en m ²	Compétence	Budget	Modalités de cession	Opération	Délibération (date)	Référence cadastrale	N° lot	Surface construite en m ²	Date de l'acte de vente	Prix HT en €
MONTARNAUD	3073	Développement économique	PAE La Tour	Cession amiable	PAE La Tour	28/09/2020	BO173	6	0	06/05/2021	230 475
MONTARNAUD	1045	Développement économique	PAE La Tour	Cession amiable	PAE La Tour	11/06/2018	BO171	4	0	21/07/2021	78 375
MONTARNAUD	1297	Développement économique	PAE La Tour	Cession amiable	PAE La Tour	16/12/2019	BO172	5	0	09/08/2021	97 275
TOTAL GENERAL											529 875 €

Les transactions citées sont celles ayant fait l'objet d'une signature de l'acte authentique en 2021.

Code INSEE

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 48
 Nombre de membres présents : 36
 Nombre de suffrages exprimés : 45
 9 procurations

Présenté par le Président

VOTES : *Unanimité* Pour : 45 Contre :

Date de convocation : 09/06/2022

Le Président

Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session

A Gignac, le 20 juin 2022



Le Conseil communautaire

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE	Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
ANIANE	Philippe	SALASC			MONTARNAUD	Valérie	BOUYSSOU		Procuration V. NEIL
ANIANE	Nicole	MORERE			MONTARNAUD	Anthony GARCIA			
ANIANE	Nicolas	ROUSSARD			MONTARNAUD	Laurent	ILLUMINATI		
AUMELAS	Ronny	PONCE			MONTPEYROUX	Claude	CARCELLER		Catherine GIL (suppléante)
ARBORAS	Marie-Françoise	NACHEZ			PLAISSAN	Béatrice	FERNANDO		Procuration J-IL ISURE Bernard PINGAUD (suppléant)
ARGELLIERS	Pierre	AMALOU			POPIAN	Marie-Agnès	SIBERTIN-BLANC		Gilles BOULOUYS (suppléant)
BELARGA	José	MARTINEZ			POUZOLS	Véronique	NEIL		Francis RICARD (suppléant)
CAMPAGNAN	Jean-Marc	ISURE			PUECHABON	Xavier	PEYRAUD		Christelle AVIAT (suppléante)
GIGNAC	Jean-François	SOTO			PUILACHER	Martine	BONNET		Procuration José MARTINEZ Mohamed EL MAHI (suppléant)
GIGNAC	Martine	LABEUR			ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre	GABAUDAN		
GIGNAC	Olivier	SERVEL			ST ANDRE DE SANGONIS	Roxane	MARC		
GIGNAC	Marie-Hélène	SANCHEZ	X		ST ANDRE DE SANGONIS	Yannick	VERNIERES		
GIGNAC	Philippe	LASSALVY			ST ANDRE DE SANGONIS	Chantal	DUMAS		
GIGNAC	Stéphanie	BOUGARD-BRUN	X		ST ANDRE DE SANGONIS	Henry	MARTINEZ		Procuration R. MARC
GIGNAC	Marcel	CHRISTOL			ST ANDRE DE SANGONIS	Christine	SANCHEZ		
JONQUIERES	Bernard	GOUZIN			ST ANDRE DE SANGONIS	Yves	GUIRAUD		
LA BOISSIERE	Jean-Claude	CROS			ST BAUZILLE DE LA SYLVE	Gregory	BRO		Pascal THEVENIAUD (suppléant)
LAGAMAS	Christian	VILOING			ST GUIRAUD	Daniel	REQUIRAND		Bernard CAUMEIL (suppléant)
LE POUGET	Thibaut	BARRAL			ST GUILHEM LE DESERT	Robert	SIEGEL		Jean-Philippe MORESMAU (suppléant)
LE POUGET	Josette	CUTANDA			ST JEAN DE FOS	Pascal	DELIEUZE		
MONTARNAUD	Jean-Pierre	PUGENS			ST JEAN DE FOS	Jocelyne	KUZNIAK		
					ST PARGOIRE	Jean-Luc	DARMANIN		
					ST PARGOIRE	Monique GIBERT			
					ST PAUL ET VALMALLE	Jean-Pierre	BERTOLINI		Procuration J.P. PUGENS Evelyne GELLY (suppléante)
					ST SATURNIN DE LUCIAN	Florence	QUINONERO		Monique VIALLA (suppléante)
					TRESSAN	Daniel	JAUDON		Sylvie MOYANO (suppléante)
					VENDEMIAN	David	CABLAT		Christine FERNANDEZ-FAUCILHON (suppléante)

Certifié exécutoire par le Président

, compte tenu de la transmission en préfecture le

Et de la publication, le

A

, le